



GENTHOD INFO

ÉDITION PRINTEMPS

LE MOT DU MAIRE | CENTRE COMMUNAL
POLYVALENT | CHEMIN DES HUTINS-GOULUS |
UN CADEAU RARE EN MAIRIE | LE RESPECT |
SITE INTERNET | ACTIVITÉS POUR LES JEUNES
DURANT LES VACANCES | VIGNETTE VÉLO |
MÉMENTO | **MAI 2012**

LE MOT DU MAIRE Genthod Info change de look. Le bulletin d'information paraît maintenant en couleur et agrémenté de photos. Si on le veut plus moderne, on le veut aussi plus ouvert. Les rubriques de la Mairie sont conservées, comme l'éditorial ou le mot du Maire, les informations générales et sur la vie locale, l'annonce des fêtes et spectacles, les réalisations et travaux en cours, ainsi que des conseils pratiques et gestes faciles s'inscrivant dans le concept de développement durable.

L'ouverture concerne les informations que voudraient publier les sociétés locales sur leurs activités, le Bureau du Conseil municipal ou les commissions, et encore tout Gentousien ayant une histoire intéressante ou pittoresque à partager. Des articles de proximité, comme des informations sur des personnalités ou habitants, trouveront aussi leur place. Au fil du temps, on y ajoutera une section ludique (concours photos avec reconnaissance de sites, jeux) ainsi qu'une rubrique "petites annonces".

La publication du Genthod Info est du ressort de la Mairie. Aucun article à caractère partisan ne sera publié. Pour cela, les partis politiques utilisent leurs tous ménages ou leurs sites web. La Mairie a l'ultime décision de ce qui est publié.

Chers lecteurs, si vous avez une histoire intéressante ou pittoresque à partager, n'hésitez pas à contacter la Mairie!

François Mazenod | Maire



Les élus sur le chantier | photoYves Beetschen



Des travaux nécessaires

LA COMMISSION DES BÂTIMENTS SUR LE CHANTIER DU CENTRE COMMUNAL POLYVALENT

Le mardi 20 mars, en fin de journée, la commission des bâtiments s'est réunie sur le plus grand chantier de notre commune afin de constater la progression des travaux et apprécier le volume des différents bâtiments. Les travaux ont été interrompus pendant les deux semaines de froid extrême et de forte bise. Aucune raison de prendre des risques avec les ouvriers, ni de compromettre la bonne prise du béton isolant. Ce béton isolant, comme nous le rappellent les architectes, qui contient des billes d'argile expansée, environ 80% plus légère que le gravier, et des granulats de verre expansé. L'air confiné et finement réparti dans la texture du béton est le garant d'un pouvoir d'isolation calorifique élevé et d'une faible conductivité thermique. A ce jour, ce n'est pas moins de 700 m³ de béton isolant et 1'200 m³ de béton classique qui ont été coulés, et 260 tonnes d'acier qui ont été utilisées.

CANALISATIONS DU CHEMIN DES HUTINS-GOULUS

Le chemin des Hutins-Goulus a été éventré pour permettre la mise en séparatif des eaux (eaux claires et eaux usées). Un chantier qui ne requiert plus que le resurfaçage et l'éventuelle pose d'un éclairage. Ce chemin appartient, pour moitié chacun, aux riverains et à la commune de Genthod.

UN CADEAU RARE EN MAIRIE

Faisant suite à la conférence organisée en octobre 2011 au Grand Saugy par les anciens élèves de l'Université de New York (NYU) en l'honneur du 250^{ème} anniversaire de la naissance d'Albert Gallatin (voir Genthod Info de décembre 2011), le Maire de Genthod a reçu un cadeau rare de la part de M. Gary Vachicouras, secrétaire du comité de NYU (Suisse):

- > Une enveloppe commémorative du premier jour d'émission publiée le 30 janvier 1967 par le Service postal des USA avec 4 timbres de 1 cent ¼ à l'effigie d'Albert Gallatin, ainsi qu'une planche complète de 100 timbres de ce Gentousien aux sources du rêve américain.
- > Cette enveloppe est protégée d'un sous-verre et figure désormais dans la vitrine du bureau de l'Exécutif à la mairie. C'est un objet de valeur pour tout philatéliste averti.

UN SITE INTERNET TOUT NEUF

Le nouveau site est arrivé. Enfin, le voilà avec les beaux jours, rempli de couleur et d'énergie. Un nouveau style, une navigation facilitée et un contenu plus aéré, voilà ce que ce site espère apporter à ses usagers. Cette nouvelle organisation de l'information n'est pas immuable et chacun verra ses rubriques évoluer selon les besoins.

Il amène également plus d'interactivité pour les acteurs de la commune. En effet, la possibilité est offerte aux associations et aux entreprises communales de s'inscrire en ligne. Toutes ces inscriptions seront bien entendu validées par la Mairie. Après cette étape nécessaire chaque entreprise et chaque association seront en prise directe avec le site et pourront gérer elles-mêmes leur image en créant leur propre compte utilisateur.

Les Gentousiens pourront également bénéficier d'une grande nouveauté, la gestion des cartes journalières CFF en ligne qui apporte deux choses intéressantes. Premièrement, le site offre à tous de visualiser le nombre de cartes encore disponibles en mairie, et deuxièmement il permet de réserver des billets en ligne, en se créant un compte utilisateur. Le règlement concernant l'utilisation des cartes journalières, lui, reste valable. Pour rappel, chaque Gentousien ne peut avoir qu'une seule réservation en cours, mais il peut effectuer plusieurs réservations au long de l'année. Les billets peuvent être réservés au plus tôt trois mois à l'avance. Désormais les billets qui ne sont pas retirés cinq jours ouvrables avant l'échéance seront remis en circulation pour que d'autres personnes puissent en bénéficier.

ACTIVITES POUR LES JEUNES DURANT LES VACANCES

Le 12^{ème} camp de tennis et de sport se tiendra à Fiesch, en Valais, du 16 au 20 juillet 2012 et s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans. Chaque jour un programme complet attend les participants avec, bien entendu, du tennis, mais également du vtt, de la natation, de l'escalade, du tir à l'arc, du minigolf et d'autres activités.

Une excursion d'un jour est également prévue au glacier d'Aletsch. Les frais de participation s'élèvent à Fr. 550.00 et comprennent le voyage en car, le logement au Centre sportif, en pension complète.

Le nombre d'inscriptions est limité à trente. Les intéressés peuvent prendre contact au 079 228 00 83 pour plus de renseignements ou s'inscrire en donnant nom, prénom et année de naissance des participants à pierremaxborel@gmail.com.

Avec l'arrivée du printemps, notre jardinier, M. Michaël Borel, a agrémenté de jolies plantations le devant du temple ainsi que les alentours du bâtiment de la mairie, comme chaque année à la même époque. Quelle tristesse de constater qu'elles ont été déterrées et jetées négligemment plus loin dans la rue. Une désolante absence de respect.

SUPPRESSION DE LA VIGNETTE DE VÉLO

À partir de 2012, les vélos sont dispensés de la vignette (signes distinctifs pour les cycles). Désormais, ce n'est plus le vélo qui doit être assuré, mais son conducteur. Etes-vous assurés? En principe, les dommages causés à des tiers lors d'un accident de vélo seront couverts par l'assurance responsabilité civile privée. Il faut donc se poser les bonnes questions. Avez-vous une assurance responsabilité civile valable? Votre assurance couvre-t-elle les dommages occasionnés à la suite d'un accident de vélo? La vignette reste obligatoire pour les cyclomoteurs et pour les vélos électriques équipés d'une assistance au pédalage de plus de 25 km/h.

ASSOCIATION GENEVOISE DES AMIS DE L'OSR

C'est une association regroupant quelque 4'000 mélomanes autour de l'Orchestre de la Suisse Romande. Elle se subdivise en deux entités. Premièrement les membres de plus de 25 ans et AVS qui bénéficient des avantages suivants:

- > Accès gratuit et exclusif aux répétitions générales des concerts d'abonnement de l'OSR
- > Prélocations diverses
- > Invitations gratuites à deux concerts par an
- > Remise annuelle gratuite d'un CD

Et les Zamis, club des moins de 25 ans, qui, pour une cotisation symbolique de Fr. 10.00, bénéficient d'offres très étendues:

- > Accès gratuit à plus de 20 concerts par an
- > Remise gratuite de CD
- > Possibilité d'être parrainé par un musicien de l'OSR

Vous pouvez également obtenir des renseignements au 022 328 07 80 ou au 079 412 63 18 (Zamis OSR) ou encore sur www.amisosr.ch.

La mairie tient à la disposition des vingt premières personnes intéressées des sésames pour la dernière répétition. Dépêchez-vous!

MÉMENTO

Aide sociale Vous êtes une personne âgée, domiciliée à Genthod. Avez-vous besoin d'un transport pour vous rendre en véhicule chez le médecin, à l'hôpital, pour des courses alimentaires devenues difficiles? Demandez notre service d'aide sociale au 022 774 19 81 | 29, rue du Village (1^{er} étage) | 1294 Genthod.

Épicerie L'épicerie vous reçoit désormais les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 16h à 18h15, les mercredis et vendredis de 8h à 12h, les samedis et dimanches de 9h à 12h.

Activités parascolaires Les inscriptions des enfants aux activités 2012-2013 auront lieu samedi 12 mai, de 8h à 13h, dans le pavillon parascolaire à côté de l'école.

Bibliothèque communale En dehors des horaires habituels que vous pouvez consulter sur notre site internet, la bibliothèque sera ouverte les samedis 12 mai et 9 juin, le matin de 9h à 12h.

Manifestations culturelles Vendredi 25 mai 2012, à 20h, "K" donnera, à la salle communale, un concert de chansons à texte. C'est une belle opportunité de voir un

artiste de cette envergure se produire à Genthod, et c'est le dernier spectacle de la saison 2011-2012, donc à ne manquer sous aucun prétexte!

Fête de la musique La prochaine fête de la musique aura lieu samedi 23 juin dans la cour du Château et au temple, de 11h à 16h environ. Un apéritif sera offert par la Commune de 11h à 12h sous la tente dans la cour et vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

